

## GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE FROID, NEIGE ET VERGLAS ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### PRINCIPES GÉNÉRAUX<sup>1</sup>

En cas de vague de froid, **les établissements de santé sont susceptibles de faire face aux enjeux suivants :**

- L'augmentation potentielle du nombre de personnes à prendre en charge en raison de la majoration des pathologies infectieuses hivernales ou conjoncturelles (épidémies de gastro-entérite ou d'infections respiratoires aiguës d'origine virale comme la grippe, la Covid-19, etc.) ;
- L'augmentation des consultations pour des traumatismes dus à des chutes, pour hypothermies, engelures, etc. ;
- La prise en charge de patients intoxiqués par le CO ;
- La venue de personnes sans domicile fixe qui pourraient se présenter ;
- La mise en œuvre renforcée des mesures barrières et le déploiement de la vaccination le cas échéant, afin de prévenir les transmissions de pathologies infectieuses hivernales ou conjoncturelles ;
- La gestion RH des personnels soignants en cas de vague de froid (difficultés de déplacement) et/ou de pathologies infectieuses hivernales ou conjoncturelles associées (arrêts de travail).

Lorsque l'un de ces enjeux apparaît, **les établissements de santé doivent s'organiser et s'adapter afin notamment :**

- D'anticiper les conséquences des effets de la vague de froid en termes de permanence et de continuité des soins ;
- De minimiser les risques, en réduisant notamment la vulnérabilité des installations (alimentation en eau destinée à la consommation humaine, électricité, approvisionnement, etc.) ;
- De s'assurer du fonctionnement optimal des services en mode dégradé pendant la vague de froid, en prenant notamment en compte :
  - o Le lieu de résidence du personnel afin d'assurer la continuité du service ;
  - o Les problèmes d'accès pour l'approvisionnement de l'établissement (produits sanguins labiles, produits de santé, transport des échantillons biologiques, etc.) ;
  - o L'opérationnalité des réseaux : eau destinée à la consommation humaine, électrique, gaz, ventilation, etc.
- De permettre un retour à la normale dans les meilleurs délais.

<sup>1</sup> Extrait intégral de la « FICHE 5: Installation, organisation et fonctionnement en établissements de santé, sociaux et médico-sociaux » du *Guide national relatif à la prévention et à la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2023-2024*, applicable pour l'hiver 2025-2026.

## VIGILANCE VERTE : VEILLE SAISONNIERE 1/2

### DISPOSITIFS INTERNES DE GESTION DE CRISE

**Les directeurs d'établissement s'appuient sur l'opérationnalité de leurs dispositifs internes** pour se préparer à des situations sanitaires exceptionnelles, notamment :

- Le dispositif de montée en puissance gradué à deux niveaux (niveau 1 « plan de mobilisation interne », niveau 2 « plan blanc ») ;
- La cellule de crise hospitalière (CCH) ;
- Les outils spécifiques de réponse préparés en amont pour faire face à toutes situations susceptibles d'engendrer une augmentation sensible de la demande de soins ou de perturber l'organisation interne de l'établissement ;
- Le plan de continuité d'activité (PCA).

### MESURES DE PREVENTION ET DE PREPARATION OPERATIONNELLE

**Les établissements de santé mettent en œuvre un ensemble de mesures préventives et organisationnelles** destinées à maintenir leur fonctionnement en période de froid :

#### Prévention sanitaire :

- Former le personnel aux risques liés au froid et aux conduites à tenir ;
- Appliquer les recommandations de prévention relatives aux épidémies hivernales (gestes barrières, vaccination contre la grippe, etc.) ;
- Anticiper l'adaptation des traitements et de la prise en charge en cas de coupure électrique ;
- Diffuser les documents de prévention (Santé publique France, autorités sanitaires).

#### Infrastructures et logistique :

- Vérifier le fonctionnement et la résilience des réseaux (électricité, gaz, eaux, ventilation) ;
- Vérifier le fonctionnement et la résilience des moyens de secours électrique (groupes électrogènes) et mettre à jour l'analyse du risque électrique ;
- Vérifier la disponibilité des stocks de sel/sable pour l'accès des véhicules et piétons au site, et anticiper les commandes ;
- Vérifier la disponibilité de pneus hiver/chaînes pour les véhicules (SMUR), en assurer une maintenance préventive ;

#### Personnel et organisation :

- Identifier des solutions d'hébergement temporaire pour les professionnels confrontés à des difficultés de déplacement ;
- Prévoir des solutions de restauration adaptées en cas d'intempéries ;
- Anticiper les ajustements organisationnels en cas de perturbation liée au froid ;
- Communiquer les consignes internes et procédures actualisées



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## VIGILANCE VERTE : VEILLE SAISONNIERE 2/2

### COORDINATION AVEC L'ARS

**Les établissements de santé assurent un suivi et un échange d'informations réguliers avec l'ARS** afin de coordonner leur réponse face à la vague de froid :

- Signaler sans délai à l'ARS tout événement significatif ou dysfonctionnement ;
- **Transmettre** les indicateurs aux systèmes de surveillance sanitaire si l'établissement y participe ;
- Informer l'ARS de toutes mesures engagées en réponse à la vague de froid.

## VIGILANCE JAUNE ET VIGILANCE ORANGE

**Les établissements de santé adaptent leurs mesures de prévention et d'organisation** face à l'évolution de la situation météorologique et sanitaire :

### Information et organisation du personnel :

- S'assurer de l'information des professionnels sur les mesures de prévention ;
- Veiller à la continuité des relèves dans les services ;
- Activer la cellule de crise de l'établissement selon l'évolution de la situation ;

### Adaptation des soins et prises en charge :

- Anticiper une hausse des consultations pour des pathologies liées au froid (traumatologie, hypothermie, engelures, intoxication au CO) ;
- Différer les transferts entre établissements lorsqu'envisageable ;
- Pour les établissements avec une activité de HAD : évaluer les conséquences d'une absence de soins et anticiper la continuité de prise en charge, y compris par leur hospitalisation ;

### Logistique et accès au site :

- Limiter les activités extérieures au strict minimum ;
- S'assurer de la viabilité des accès à l'établissement, particulièrement pour les structures avec des services d'urgences ou de maternité ;
- Pré-équiper les véhicules SMUR avec des pneus hiver/chaînes ;
- Prévoir une réserve d'eau, de nourriture et de vêtements chauds en cas d'immobilisation d'un véhicule ;
- Vérifier les disponibilités en nourriture, matériels, médicaments et produits de santé et anticiper les livraisons et les transports.

### Sécurité et protection des personnes :

- Adapter la tenue vestimentaire (vêtements chauds, chaussures adaptées, couvrir les extrémités) ;
- Surveiller la température des pièces ;
- Être vigilant aux conditions de sorties des personnes sans-abris, et faire le lien avec les dispositifs de prise en charge sociale.

La vigilance jaune appelle une attention renforcée, tandis que la vigilance orange — ou l'évolution possible du jaune vers l'orange — nécessite des ajustements face à l'intensification du phénomène. Les actions ci-dessus couvrent les deux niveaux et sont à moduler selon l'évolution de la situation.

## VIGILANCE ROUGE

**Les établissements renforcent l'ensemble des mesures opérationnelles** et organisent une réponse maximale face à une situation de froid extrême :

### Information et organisation du personnel :

- Renforcer les actions engagées aux niveaux vert, jaune et orange ;
- Activer la cellule de crise de l'établissement ;
- Assurer une coordination renforcée avec l'ARS et les partenaires territoriaux (SAMU, collectivités, structures médico-sociales) ;

### Adaptation des soins et prises en charge :

- Renforcer l'organisation des soins face à l'afflux de patients présentant des pathologies liées au froid ;
- Différer tout transfert non indispensable ;
- Garantir la continuité des prises en charge HAD, y compris par hospitalisation si nécessaire ;

### Logistique et accès au site :

- Sécuriser en continu les accès au site (dénivellement, salage, circulation interne) ;
- Assurer la disponibilité des véhicules (SMUR, logistique) avec des équipements adaptés (pneus hiver/chaînes) ;
- Surveiller les installations techniques (température des locaux, réseaux, équipements critiques) ;
- Surveiller et renforcer les stocks stratégiques (nourriture, eau, médicaments, produits de santé, carburant, EPI).

### Sécurité et protection des personnes :

- Protéger les personnels par l'adaptation des horaires, des relèves et des conditions de travail ;
- Renforcer la surveillance des patients vulnérables (personnes âgées, chronicités, personnes isolées) ;
- Coordonner avec les services sociaux pour les situations de précarité, sans-abris ou retours à domicile à risque.

## Ressources et liens utiles

Source	Type	Objet	Lien
Météo France	Veille	Vigilance météorologique	<a href="https://vigilance.meteofrance.fr/fr">https://vigilance.meteofrance.fr/fr</a>
Ministère de la santé	Article	Grand Froid : professionnels de santé	<a href="https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/grand-froid-professionnels-de-sante">https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/grand-froid-professionnels-de-sante</a>
Ministère de la santé	Article	Intoxications au monoxyde de carbone	<a href="#">Intoxications au monoxyde de carbone</a>
Santé publique France	Dossier	Grand froid : les enjeux de santé	<a href="https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/grand-froid">https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/grand-froid</a>
Santé publique France	Outils	Outils de prévention grand froid	<a href="https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/grand-froid/outils/#tabs">https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/grand-froid/outils/#tabs</a>